

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Assises de l'eau : la Profession des Travaux Publics salue les mesures annoncées et propose un suivi du dispositif

**Paris, jeudi 30 août 2018** – A l'issue de la restitution relative au premier volet des Assises de l'eau consacrées au petit cycle de l'eau qui s'est tenue aujourd'hui à Saint-Michel-de-Chaillois, en présence d'Edouard Philippe, Premier Ministre, et de Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat, **les professionnels des Travaux Publics saluent les mesures annoncées qui visent à relancer l'investissement, pour permettre le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.**

Demandées de longue date par la Profession, le premier volet de ces Assises a permis un travail collectif de qualité. Parmi les points de satisfaction figurent notamment :

- L'ambition de diviser par deux la durée du cycle de renouvellement de nos réseaux pour rattraper le retard accumulé (actuellement de 170 ans à 85 ans). C'est indispensable, alors que les fuites sur les réseaux vieillissants conduisent à la perte d'un litre d'eau sur cinq.
- L'affichage d'une hausse de 13 % des investissements en infrastructures sur les 6 prochaines années pour les porter de 36 à 41 milliards sur 2019-2024.
- L'augmentation de 50 % - soit 700 millions d'euros sur 6 ans – que les agences consacreront, durant la période 2019-2024 au renouvellement des réseaux des zones les moins favorisées.
- Le soutien vers les territoires ruraux grâce à un système de péréquation financière.

**La Profession des Travaux Publics souhaite qu'un suivi associant acteurs publics et acteurs privés (à l'image des Assises) ait lieu pour mesurer la mise en œuvre des engagements et accompagner le dispositif.**

Elle réaffirme son attachement au modèle français des agences de l'eau et de la gestion par bassin et souhaite que les mesures annoncées encouragent largement les collectivités locales à se saisir de ce sujet essentiel qu'est l'eau.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [20 Fédérations Régionales](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 260.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : [www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) : [@FNTP\\_info](https://twitter.com/FNTP_info)

**Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon**, Tél. : 01.44.13.31.15 – 06.45.84.45.69

[gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)